



DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE 31600

ARRONDISSEMENT DE MURET

Tél. 05 62 11 64 64
Fax 05 62 11 64 68
@ : infos@mairie-seysses.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SEYSSES

Seysses, le 1^{er} novembre 2020

Madame Elisabeth TOUTUT-PICARD,
Députée
Permanence
Résidence Belles Rives
8, rue de l'Abbé Breuil
Appartement 18 - Bâtiment A
31600 MURET

Madame la Députée,

Face à la dégradation de la situation sanitaire, le Président de la République a annoncé un reconfinement national pour quatre semaines consécutives.

La cohésion nationale étant fondamentale pour la lutte contre cette pandémie, je vous confirme être pleinement mobilisé pour la mise en œuvre de ces mesures et des règles sanitaires, dans le sens de la protection de tous.

Cependant, et comme de nombreux Maires, je constate que parmi les mesures détaillées, la fermeture des commerces dits non essentiels soulève une injustice de traitement qui pénalise gravement l'activité des commerces de proximité.

Pour la deuxième fois en huit mois, nos petits commerces ont l'obligation de stopper leur activité pour une durée que nous savons indéterminée pendant que les supermarchés, hypermarchés, magasins de bricolage ouvrent sans aucune restriction - nonobstant les achats en ligne.

Si des mesures fortes de soutien ont été annoncées, certaines seront insuffisantes, d'autres arriveront trop tard. Beaucoup d'entre eux n'auront pas la capacité de résister à une seconde chute brutale et persistante de leur activité. La détresse de nos commerçants est là et maintenant !

Ma responsabilité en ma qualité de Maire de la ville de Seysses, est de protéger tous les Seyssois. Dans ce contexte et sur le plan sanitaire, il m'est difficile de comprendre qu'un commerce de proximité est une plus grande source de propagation du virus que les rayons encombrés des supermarchés.

Ces derniers jours, de nombreux maires ont pris la décision de produire des actes illégaux. Ces arrêtés municipaux font également courir le risque aux commerçants de perdre les aides de l'Etat. Je ne prendrai pas ce risque !

Depuis plusieurs mois, les commerçants Seyssois ont respecté avec sérieux les protocoles sanitaires, très stricts, qui leur étaient imposés. Et ils sont prêts à en faire davantage si l'opportunité leur est donnée d'ouvrir. Faisons leur confiance.

Madame la Députée, nous luttons actuellement contre deux virus. L'un biologique, l'autre économique et social. Plus que jamais en cette période difficile, agissons concrètement en adoptant une position raisonnable et mesurée qui peut allier les objectifs de protection sanitaire de la population et maintien du tissu économique local.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire



Jérôme BOUTELOUP

Copies :

- Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs de la Haute-Garonne
- Monsieur Etienne GUYOT, Préfet de la Haute-Garonne
- Association des Maires de France de la Haute-Garonne